



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DOSSIER DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 25 novembre 2022

### **RSFP : « Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels »**

---

#### **1. La formation professionnelle dans le Jura**

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les actifs : salariés, indépendants, chefs d'entreprise ou demandeurs d'emploi. Elle permet de se former tout au long de son parcours professionnel, pour développer ses compétences et accéder à l'emploi, se maintenir dans l'emploi ou encore changer d'emploi.

Les actions concourant au développement des compétences sont les suivantes :

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant la validation des acquis de l'expérience
- Les actions de formation par apprentissage

Les actions de formation peuvent être dispensées par les 24 organismes de formation ayant l'agrément pour organiser des sessions d'examens Titres Professionnels du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Depuis 2018, la formation professionnelle est au cœur des politiques publiques :

- **La loi du 5 septembre 2018** pour la liberté de choisir son avenir professionnel a profondément changé le paysage de la formation professionnelle. Cette loi, qui s'applique depuis le 1er janvier 2019, **modifie à la fois la gouvernance du système et l'interaction des acteurs entre eux. Elle s'adresse à chaque personne dans ses particularités et ses choix professionnels** afin de l'accompagner efficacement sur le marché de l'emploi.

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

- par l'augmentation des moyens financiers avec le PIC (programme d'investissement dans les compétences) qui prévoit 15 milliards d'euros sur la période 2018-2022. Pour la région Bourgogne-Franche-Comté, les moyens déployés conjointement par l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne-France-Comté s'élèvent à 585 millions environ sur la période 2019-2022.

Le plan de relance est également mobilisé sur la formation professionnelle avec l'objectif d'investir dans les compétences pour aider les salariés à se reconvertir vers les métiers porteurs et pour orienter les demandeurs d'emploi vers les formations d'avenir.

A titre d'exemple, dans le Jura, le programme 2022 de formations qualifiantes des demandeurs d'emploi propose 77 sessions de formation pour 1162 personnes sur les domaines suivants : industrie, commerce, BTP, agriculture/forêt, services à la personne, tertiaire, tourisme, transport/logistique, animation/sport, propreté/environnement....

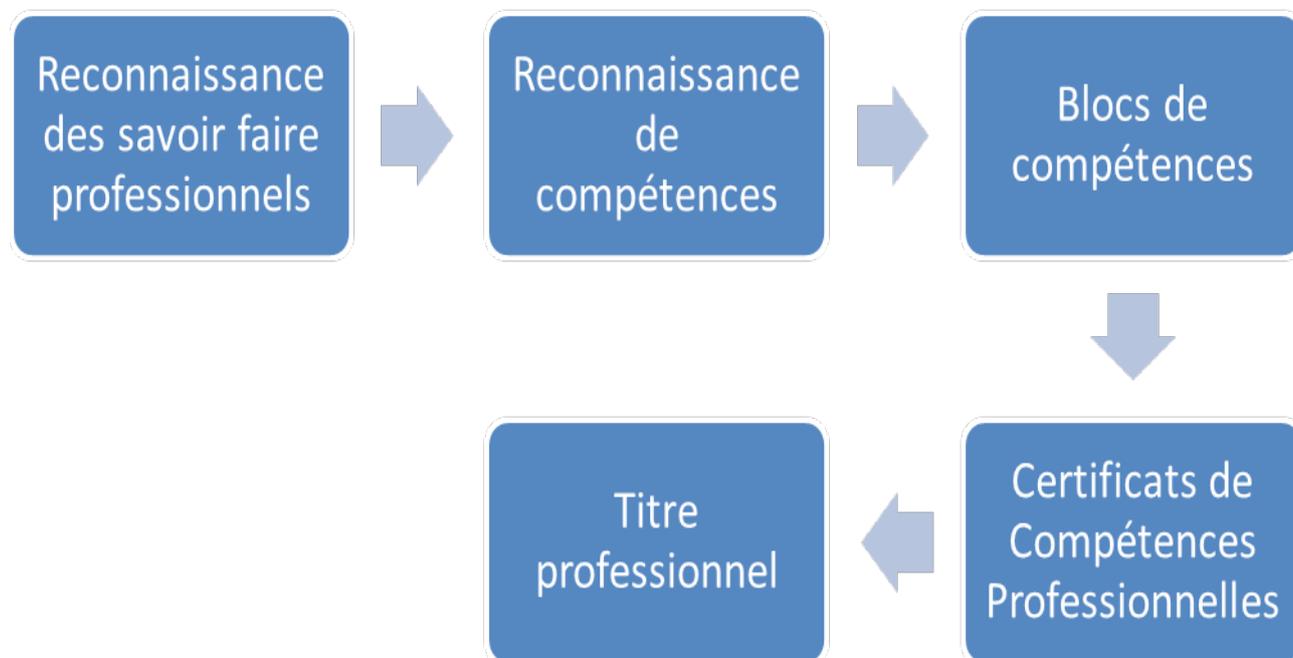
Au 30 juin 2022, 573 stagiaires sont entrés en formation soit +10 % par rapport à mai 2021.

En complément, il y a eu depuis début Janvier 2022, 107 sessions d'examens (Titres Professionnels, Certificats de Compétences Professionnelles ou Certificat Complémentaire de Spécialisation).

## 2. Les étapes du parcours de formation

Qu'est-ce qu'un parcours de formation ?

Un parcours de formation peut être assimilé à un itinéraire d'apprentissage. Il est organisé avec un niveau de difficulté graduel. Il regroupe différentes unités, avec des objectifs pédagogiques distincts mais liés par le même objectif général. Il peut donner lieu à la remise d'une certification.



**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

### **3. Présentation de l'AFPA, opérateur de la RSFP - Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels**

L'AFPA « agence nationale pour la formation professionnelle des adultes » est un organisme français de formation professionnelle, au service des régions, de l'État, des branches professionnelles et des entreprises.

Chaque personne, qui passe par l'un de ces centres de formations professionnelles qualifiantes pour adultes, a un objectif de perfectionnement, reconversion professionnelle, remise à niveau, validation des acquis de l'expérience (VAE) ...

L'AFPA est chargée également de piloter et animer le dispositif de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP) en :

- accompagnant et renforçant la dynamique des structures,
- communiquant auprès des institutionnels et des entreprises,
- rénovant le dispositif
- apportant plus de visibilité.

Le dispositif est porté financièrement par la DGEFP et soutenu dans sa coordination par la DREETS BFC et les représentants de la DDETSPP du Jura.

### **4. Présentation du dispositif de la RSFP - Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels**

Ce dispositif permet à des personnes n'ayant pas de qualification dans le métier qu'ils exercent de faire reconnaître leurs compétences professionnelles.

Quel est le public cible ?

- les jeunes en IME, IMPRO, ITEP...
- les travailleurs handicapés en milieu protégé au sein des ESAT
- les salariés en milieu ordinaire au sein des entreprises adaptées ou au sein des structures d'Insertion par l'Activité Economique

Dans le cadre d'un référentiel métier défini nationalement, les travailleurs valident graduellement les activités de ce métier jusqu'à obtenir, s'ils le peuvent, le portefeuille de compétences RSFP, le titre professionnel, le CAP ou le Certificat de Qualification Professionnelle...

Les 31 référentiels métiers utilisables concernent les domaines d'activité suivants :

**La nature** : ouvrier (e) des espaces verts, d'entretien des espaces naturels, de production agricole, maraîchage, horticulture, employé (e) de ferme (élevage)

**L'environnement** : agent (e) d'accueil en déchetterie, valoriste sur chaîne de tri, employé (e) de ressourcerie

**Le bâtiment** : assistant (e) polyvalent (e) du bâtiment, assistant (e) peintre d'intérieur, assistant (e) en menuiserie et tournerie

**Direction  
des services  
du cabinet**

**L'industrie** : opérateur (trice) de production, agent (e) de conditionnement et de manutention, opérateur (trice) de soudage, agent (e) d'entreposage

**Les services** : agent (e) de nettoyage des locaux, vendeur (se) en habillement et accessoires, employé (e) de rayon, aide cuisinier (ère) en collectivité, serveur (se) de restaurant, agent (e) polyvalent (e) de blanchisserie, livreur (se) avec véhicule utilitaire permis B, préparateur (trice) de véhicules automobiles, assistant (e) mécanicien (ne) automobile.

#### **Les étapes :**

1. inscription du candidat sur les activités du métier, accompagné par sa structure ;
2. entretien de positionnement avec un référent du dispositif, externe à la structure ;
3. épreuves de validation devant un jury composé de 2 personnes (un professionnel du métier et un référent RSFP) ; situation de travail reconstituée ou mise en situation réelle en entreprise ;
4. remise officielle d'un portefeuille des compétences.

#### **5. La RSFP dans le Jura**

Ce dispositif créé en 2001 a vu le jour dans le Jura en 2007 avec à ce jour :

- 13 structures adhérentes
- 23 référents RSFP
- 35 entreprises partenaires

Une à deux sessions annuelles de remise des portefeuilles de compétences sont organisées.

En 2019, 33 candidats ont validé cet examen soit 108 compétences valorisées dans les domaines de l'environnement, la sous-traitance industrielle et les services.

En 2020, 9 candidats pour 13 compétences mais pas de cérémonie de remise des portefeuilles du fait de la crise sanitaire.

En 2021, 18 candidats ont validé cet examen dans les domaines de l'environnement, la sous-traitance industrielle et les services représentant 32 compétences.

Nous avons eu un bel exemple de parcours professionnel réussi d'une jeune fille de l'IME Bonneville à Saint-Claude qui est embauchée directement en milieu ordinaire, sans passer par l'ESAT, à compter d'octobre 2021 à l'Entreprise Adaptée « Alliance Pro EA » sur un poste d'aide cuisinière en collectivité.

En 2022, 3 candidats pour 14 compétences auxquels s'ajoutent 8 candidats de 2021 soit un total de 11 candidats qui attendent la remise de leur portefeuille de compétences.

Une belle avancée également en termes de communication et de lisibilité du dispositif : la RSFP est maintenant intégrée au site EMFOR, sur la formation professionnelle en BFC « guide Mesures et dispositifs ».

## **Direction des services du cabinet**